

**Amicale Sportive de Crespières**  
**Section « Judo et Arts martiaux chinois »**

Formulaire d'inscription Saison 2019 - 2020

**NOM :** ..... **PRENOM :** ..... **Date de Naissance :** .....

Si l'adhérent est mineur Nom et Prénom du responsable légal : .....

**ADRESSE :** .....

**CP :** ..... **COMMUNE :** .....

**Tél. domicile :** ..... **Tél. portable :** .....

**e-mail :** .....@.....

Merci d'écrire très lisiblement votre adresse mail.

Les adresses email des adhérents sont utilisées uniquement par l'ASC pour communiquer sur les événements organisés par l'ASC ou transmettre des informations spécifiques à la section (annulation ou report de cours, goûter de fin d'année, date de compétition, date des animations, etc.).

Personne à contacter en cas de problème pendant le cours :

**NOM :** ..... **PRENOM :** ..... **TEL :** .....

**ADRESSE :** .....

**Je m'engage à fournir un certificat médical, de moins de 3 ans, portant la mention "apte, ne présente aucune contre-indication à la pratique de / à la compétition de Judo et aux Arts martiaux chinois " dès le premier cours.**

Je souhaite être mis en contact avec les autres parents afin d'organiser un roulement pour accompagner les enfants entre école/ALC et maison des associations (pour les cours en fin d'après-midi).

Dans le cadre des activités de l'ASC, tout adhérent peut être photographié ou filmé. Dans le cas où vous vous opposez à la publication de ces images sur le site internet de l'association ou dans le journal municipal, nous vous remercions de signifier votre refus par courrier recommandé. Nous privilégions la publication des photos de groupe. Dans le cas d'une photo individuelle, une autorisation verbale préalable vous sera demandée.

**Fait à Crespières, le** ..... **Signature** précédée de la mention « lu et approuvé »

# Amicale Sportive de Crespières

## Section « Judo et Arts martiaux chinois »

Saison 2019- 2020

### Horaires des cours

---

1 heure de cours par semaine, de septembre à juin, hors vacances scolaires et jours fériés, (soit environ 32 cours), à la maison des associations de Crespières :

- Mardi de 17h15 à 18h pour les 3 à 5 ans
- Mardi de 18h à 18h45 pour les 6 à 9 ans
- Mardi de 18h45 à 19h45 pour les 10 ans et plus

### Reprise des cours le mardi 17 septembre 2019

### Tarif des cours

---

	Crespiérois
Adhésion à la section Judo	174 €
Licence	36 €
<b>Total</b>	<b>210 €</b>
+ Frais pédagogiques et organisation des compétitions (chèque à remettre directement au professeur Jean-Luc Lesueur)	<b>12 €</b>

### Conditions :de règlement :

- ✓ Chèques à rédiger à l'ordre de l'ASC (indiquer le nom de l'adhérent au dos du chèque)
- ✓ Possibilité de paiement en 2 fois : 105 € en octobre / 105 € en mars (mois d'encaissement à indiquer au dos du chèque)
- ✓ Sur simple demande, nous vous fournissons une attestation en vue d'une éventuelle participation de votre comité d'entreprise.
- ✓ L'engagement est annuel et non remboursable sauf cas de force majeure
- ✓ Adaptation des horaires ou annulation des cours possibles en fonction du nombre d'inscrits

### Pièces à fournir

---

Toute inscription ne sera effective qu'après règlement et réception du dossier complet :

- ✓ Bulletin d'adhésion complété et signé
- ✓ Certificat médical, de moins de 3 ans, portant la mention "apte, ne présente aucune contre-indication à la pratique de / à la compétition de Judo et aux Arts martiaux chinois "

### Contact

---

Adrien Boulier - 06 61 89 78 09 - [adrien.boulier@gmail.com](mailto:adrien.boulier@gmail.com)